

02

R A P P O R T

OBJET – REMPLACEMENT D'UN ELU DEMISSIONNAIRE – DESIGNATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT DANS UNE COMMISSION MUNICIPALE.

Monsieur Denis JACQUAT, démissionnaire de son poste de Conseiller Municipal, avait été désigné, par le Conseil, pour siéger en qualité de titulaire au sein de la Commission des Sports.

Cette désignation étant devenue caduque, il y a lieu de compléter cette commission.

La motion est en conséquence.

MOTION

OBJET – REMPLACEMENT D’UN ELU DEMISSIONNAIRE – DESIGNATION D’UN NOUVEAU REPRESENTANT DANS UNE COMMISSION MUNICIPALE.

Le Conseil Municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales pris notamment en son article L 2541-8, applicable en Alsace-Moselle,

VU le Règlement Intérieur du Conseil Municipal,

VU la Délibération du Conseil Municipal en date du 4 Avril 2008 portant désignation de Monsieur Denis JACQUAT au sein de la Commission des Sports en qualité de titulaire,

VU la démission de Monsieur Denis JACQUAT reçue en Mairie le 1^{er} Avril 2011,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement et de compléter en conséquence ladite commission,

DECIDE :

DE DESIGNER en qualité de membre titulaire de la Commission des Sports :

- M.....

Dominique GROS
Maire de Metz
Conseiller Général de la Moselle